

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DES ECONOMIES LOCALES

Les réalisations globalement satisfaisantes
dans la région du Nord

La ministre déléguée chargée de l'aménagement du territoire, Pauline Zouré, accompagnée de journalistes et d'une forte délégation de techniciens, a effectué une visite terrain dans la région du Nord, le vendredi 3 juillet 2020. Objectif : constater avec les différents acteurs le niveau d'avancement des infrastructures socio-économiques réalisées par le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL). A l'issue de cette tournée, il ressort un bilan globalement satisfaisant.



Pauline Zouré, ministre déléguée chargée de l'aménagement du territoire

Mahamoudou ZONGO



Une vue des boutiques de rue réalisées par le PADEL à Ouahigouya

Le Burkina Faso, dans sa politique de faire émerger les économies locales dynamiques, compétitives et résilientes, a élaboré le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) porté par le ministère de l'Economie, des finances et du développement (MINEFID). Le PADEL a donc entamé la construction d'un certain nombre d'infrastructures socio-économiques visant à résoudre avec efficacité le problème du sous-emploi, ainsi que celui de l'inclusion financière et sociale des populations à faibles revenus. C'est en vue de s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du PADEL, qu'une tournée de visite de terrain a été organisée dans la région du Nord, le 3 juillet dernier.

La première escale nous a conduits à Ouahigouya où 50 boutiques de rue construites sur 3 sites différents ont été entièrement achevées au grand bonheur de la population. Le premier bénéficiaire qui n'est autre que le maire de la ville, a traduit sa gratitude au PADEL pour ces réalisations. Le 1^{er} adjoint au maire, Madi Ouédraogo, confie : « Il y a un engouement autour des boutiques. Cela traduit le besoin énorme que la population manifestait. Ouahigouya est une ville commerciale, et nous nous réjouissons de ces infrastructures qui viennent améliorer le pouvoir d'achat des populations et contribuer à lancer notre économie ». Au nombre des boutiques, on en dénombre 20 à Gourcy dans la province du Zondoma, 20 à Bouda dans la province du Passoré, réalisées par le projet.

Le village de Raguegma, dans la province

du Zondoma, abrite un site maraîcher de 2 hectares. Plus de 200 parcelles seront dégagees au profit des hommes et prioritairement des femmes. Le site connaîtra son exploitation en octobre 2020 et ses premières productions sont attendues en décembre de la même année. Ce site attend l'opérationnalisation du château d'eau pour démarrer son exploitation. Déjà les bénéficiaires s'en félicitent. Miki-

nam Amadé Ouédraogo, maire de la commune de Leba dans la province du Zondoma, d'apprécier : « Le périmètre aménagé qui a connu une extension grâce à l'appui du PADEL, va profiter à tous ceux qui vont l'exploiter et améliorer leur bien-être et celle de leurs familles ».

Le cap est ensuite mis sur Arbolle dans la province du Passoré. Là-bas, c'est un marché de type II qui est en plein chan-



Le marché moderne de Arbolle comprend des boutiques, des magasins, un espace de boucherie, un espace d'étalage des produits et des toilettes

L'entreprise en charge des travaux s'attèle à livrer le produit fini dans un bref délai. Ce marché moderne est d'une capacité plus grande et d'un espace beaucoup plus spacieux. En termes de plus-value, le marché ouvrira ses portes tous les jours au bonheur des clients, selon le maire Boureima W. Ouédraogo. Pour lui, cette infrastructure va renflouer davantage les caisses de la mairie pour son fonctionnement.

La tournée s'est terminée sur une note de satisfaction, selon Pauline Zouré, ministre déléguée chargée de l'aménagement du territoire, qui a pu apprécier le niveau d'avancement des travaux. Elle a indiqué tout de même que des efforts restent à faire, notamment l'achèvement du château d'eau sur le site maraîcher de Raguegma. Elle a aussi encouragé l'entreprise à accélérer la finition du marché moderne de Arbolle. D'autres préoccupations ont été soulevées par les bénéficiaires. A ces préoccupations, le PADEL s'activera à répondre favorablement. Il s'agit notamment de l'apport en intrants et en semences améliorées pour le périmètre irrigué ainsi que la question d'eau potable pour la population. Un cahier des charges qui définit la gestion et la pérennisation des infrastructures et la maintenance des équipements, sera élaboré pour permettre aux bénéficiaires d'engranger des recettes et alimenter les caisses des communes pour la concrétisation de leurs plans de développement, a indiqué Pauline Zouré. Elle a demandé aux communes de s'en approprier d'autant plus que ces réalisations émanent de la volonté des conseils municipaux □



Le démarrage de l'exploitation du site maraîcher de 2ha à Raguegma est attendu pour le mois d'octobre



La tournée s'est déroulée dans le strict respect des mesures-barrières contre la pandémie du Covid-19